

DECISION N°2023-049
relative à la composition du comité d'experts spécialisé
« Substances et produits biocides »

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-14, 9°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2018-4.03 du 20 novembre 2018 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 18 juin 2019 ;

Vu la décision n°2019-06-182 en date du 26 juin 2019 relative à la composition des comités d'experts de la Direction de l'évaluation des produits réglementés ;

Vu la délibération n° 2021-2.03 du 22 juin 2021 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu la décision n°2022-079 en date du 19 mai 2022 relative à la composition des comités d'experts de la Direction de l'évaluation des produits réglementés ;

DECIDE :

Article 1 : Suite à la démission de Monsieur DEVILLERS (James) le 19 janvier 2023 la composition du comité d'experts spécialisé « Substances et produits biocides » de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, pour la durée restant à courir du mandat de ce comité d'experts spécialisé est la suivante :

M. De Sousa (Georges), président
M. Cahuzac (Jean-Christophe), vice-président
M. Adam (Olivier)
M. Aymard (Alain)
M. Grève (Pierre)

... /...

M. Hartemann (Philippe)
Mme Hellio (Claire)
Mme Pessel (Dominique)
M. Richard (Vincent)
M. Soumet (Christophe)

Article 2 : Le directeur de l'évaluation des produits réglementés est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 06/03/2023

Pr Benoit VALLET